

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 3 décembre 2011, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Érythrée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre d'Osman Saleh, Ministre érythréen des affaires étrangères, en date du 3 décembre 2011, qui vous est adressée concernant le délai très bref accordé à Isaias Afwerki, Président de l'Érythrée, pour s'adresser au Conseil de sécurité (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe aux membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Araya Desta



**Annexe à la lettre datée du 3 décembre 2011 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'Érythrée auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Je vous écris pour vous faire part, ainsi qu'à tous les membres du Conseil de sécurité, de la vive objection de l'Érythrée au subterfuge utilisé pour tenter de la priver de son droit raisonnable et légitime de s'adresser au Conseil afin d'exposer des faits pertinents et de soulever des questions de fond intéressant la région de la corne de l'Afrique.

Depuis cinq semaines, les États-Unis ne cessent de faire obstruction à la demande de l'Érythrée afin d'éviter que l'intervention du Président Isaias Afwerki n'influence de quelque manière que ce soit les délibérations du Conseil. Ayant exercé des pressions et mené une campagne de désinformation pendant tout ce temps, ils ont d'abord cherché à forcer le Conseil à procéder à un vote précipité et, cela ayant échoué, ont eu recours à la grossière tactique consistant à rendre l'intervention du Président impossible d'un point de vue logistique et à la réduire à une simple formalité vide de tout sens.

En procédant de la sorte, les États-Unis ont ridiculisé le Conseil de sécurité des Nations Unies. L'Érythrée demande à tous les membres du Conseil d'exercer leur responsabilité de défendre la crédibilité du Conseil et de permettre à l'Érythrée de participer comme il se doit à ses délibérations au plus haut niveau.

Je réaffirme, Monsieur le Président, qu'absolument rien ne saurait justifier l'adoption hâtive d'une résolution imposant des sanctions qui sont destinées à infliger des souffrances au peuple érythréen et qui auront de graves conséquences pour les peuples de la corne de l'Afrique.

Le Ministre érythréen des affaires étrangères
(*Signé*) Osman **Saleh**
